

Location de VAE (Vélos à Assistance Electrique)

Communiqué de presse – 16 juin 2020

La commune de Lys-Haut-Layon propose un service de location de VAE (Vélos à Assistance Electrique) en partenariat avec TPC (Transports Publics du Choletais). Ce sont des locations de longue durée de minimum 1 mois et maximum 1 an qui s'adressent aux habitants de l'Agglomération du Choletais de plus de 18 ans.

Le service de location de VAE est géré par Choletbus 2 roues et sera décentralisé ponctuellement sur Vihiers. L'objectif est d'encourager la pratique quotidienne du vélo mais aussi d'avoir la possibilité de tester l'adéquation du vélo et de la mobilité sans avoir à investir dans un 1^{er} temps.

Comment cela fonctionne ?

Pour les personnes intéressées par le service, il faut se préinscrire auprès de Choletbus 2 roues au 02 41 49 47 58 ou par mail à 2roues.tpc@choletbus.fr **avant le 1^{er} juillet 2020.**

À la suite des inscriptions, une journée est prévue à Vihiers pour venir chercher son VAE. La date sera communiquée ultérieurement. Chaque personne aura un rendez-vous de 45 minutes pour la signature du contrat de location et la prise en main de l'engin.

Les tarifs

Le tarif de location du VAE est de 35€ par mois ou 350€ pour l'année. Le contrat démarre le jour de la signature et ne peut être prolongé par tacite reconduction.

Plus d'informations

La préinscription ne donne pas l'obligation de prendre la location si les conditions ne conviennent pas.

Le règlement est consultable sur le site de lyshautlayon.fr.

Contact presse
Mégann GENDRON
Service communication
communication@lyshautlayon.fr
02 52 21 04 90